

Selon [LES ECHOS](#) / **T** : 01.49.53.65.65, le tribunal de commerce de Dijon a placé l'entreprise [BIFI SERIGRAPHIE](#) / **T** : 03.80.37.20.86 (siège social à Arc-sur-Tille/Côte-d'Or), spécialisée dans le flochage de textiles et le marquage d'objets publicitaires, en redressement judiciaire. www.atelier-bifi.fr